



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÉTIS
NOUS VERRONS PROSPÉRER LE FILS DE SAINT-JÉRÔME



Abonnement : Un an (Canada) \$2 00
" (Etats-Unis) 2 50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne)

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT
(Terrebonne) P. Q.

Annonces : 1^{re} c. la ligne agée, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agée, 1^{re} insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

LA SESSION DE QUEBEC

La prorogation a eu lieu vendredi. La session avait duré trois mois. Le fait est qu'il est difficile d'expédier en moins de temps les affaires de la province qui prennent chaque année un plus grand développement. Et encore, pour y arriver, il faut que le gouvernement tienne prêts toutes ses mesures dès le début.

C'est une session fructueuse qui vient de se terminer. Elle produira d'abondants fruits dans tous les domaines de l'activité. Tout a été prévu pour accélérer davantage la marche du progrès. Dans l'agriculture, nous verrons s'introduire de nouvelles méthodes, se répandre de nouveaux enseignements qui permettront à nos cultivateurs de retirer de meilleurs profits de leurs terres ; la colonisation étendra son champ d'action ; nos ressources forestières et hydrauliques, par suite de l'augmentation de nos industries manufacturières, donneront des résultats tels que nous ne serions pas justifiables d'exporter à l'étranger, pour aucune considération, notre énergie électrique. Pour les travaux publics, pour la voirie, des sommes considérables ont été votées et des milliers d'ouvriers en bénéficieront.

En somme, d'une façon ou d'une autre, toute la population va recevoir une part de l'accroissement de la richesse que va apporter l'intelligente direction des affaires publiques.

Nous pourrions nous estimer fiers de savoir que Québec continue de briller au premier rang de toutes les provinces de la Confédération.

Les derniers jours de la session ont été particulièrement remarquables par l'adoption du projet de loi autorisant le cabinet à faire une nouvelle classification des fonctionnaires publics et un réajustement des salaires. Une somme de \$500,000 a été votée à cette fin.

Les crédits pour la voirie ont fourni à l'honorable M. Perron l'occasion de faire l'histoire des bonnes routes. C'est l'étude la plus complète qui ait été faite jusqu'ici de cette vaste entreprise.

M. Perron ne se cache pas que la voirie est un problème angoissant, mais il affirme avec force et preuve que c'est le gouvernement qui en porte le poids le plus lourd et les trois-quarts des responsabilités.

Nous avons, dit-il, sur notre immense territoire, 30,000 milles de chemins qui devraient être améliorés ; là-dessus, nous en avons 6,000 parachevés, au coût de \$59,913,000. Si un cinquième du total nous a coûté près de 60 millions, il nous aura fallu dépenser \$250,000,000 environ lorsque nous en aurons fini 30,000 milles. De tels chiffres montrent bien que le problème est angoissant pour le ministre, le contribuable et l'homme d'affaires qui désirent conserver l'équilibre entre les dépenses et les revenus de la province de Québec.

Grâce à la dette fondée de 40 millions, le gouvernement a pu construire 3,200 milles de grandes routes et prêt à un intérêt de deux pour cent 25 millions aux municipalités.

Au début de cette politique progressive des bonnes routes personne ne pouvait prévoir un tel développement. En 1913, le possesseur d'auto était un grand seigneur. Le problème du véhicule moteur se posa donc avec ses conséquences : l'usure des routes, l'entretien et la réfection. Voyant qu'il fallait soulager les municipalités de ces lourdes obligations, le gouvernement décréta, en 1923, que les grandes routes seraient entretenues entièrement par le gouvernement, tandis que celui-ci continuerait à fournir le 50 pour cent aux routes ordinaires des municipalités et ferait sa large quote-part pour les voies en régie.

Ainsi, à la fin de 1924, le gouvernement entretenait complètement 1,600 milles de routes. Cette année, il y ajoute encore 385 milles. Ajoutons à cela le 50 pour cent aux municipalités et les 600 milles de chemins en régie et l'on verra que les obligations de l'Etat sont déjà considérables.

En 1925-26, les sommes suivantes seront requises pour la voirie, en cette province : routes provinciales et régionales : \$1,021,646.76 pour l'entretien et \$775,956.08 pour la réfection, soit \$1,797,602.84 en tout ; chemins en régie : \$266,412.96 pour l'entretien et \$259,369.67 pour la réfection, soit \$525,832.63 en tout ; chemins municipaux ordinaires : \$549,362.03 pour l'entretien et \$380,491.05 pour la réfection, soit \$929,853.08 en tout. Il y a donc ici un total de \$1,837,471.75 pour l'entretien et \$1,415,816.60 pour la réfection, les deux chiffres additionnés donnant \$3,253,288.55.

Ces chiffres sont basés sur les statistiques les plus exactes et qu'il est absolument impossible de ne pas accepter. En outre, cette même année, le gouvernement a à payer \$717,358.22 en intérêts et \$318,979.35 en fonds d'amortissement ce qui fait un total de \$1,036,338.28.

La surveillance des chemins est aussi un item important. La protection des voyageurs et des riverains coûtera à la province la somme de \$200,000. C'est là ce qu'il faut payer pour les quelques individus qui ne comprennent pas que la chaussée appartient à tout le monde. On a cru devoir abolir les postes de "spotters", qui étaient impopulaires et peu pratiques, pour les remplacer par des motocyclistes. A l'avenir ce sont des cyclistes qui aborderont les automobilistes trop rapides et les avertiront sur-le-champ. C'est le seul moyen de ne pas froisser les susceptibilités et de rendre la vie plus agréable aux promeneurs.

La province aura à payer en 1925-26 la somme de cinq millions pour la voirie. Malgré cela, les municipalités et les automobilistes se plaignent de la légère part qu'ils ont à contribuer. Tous les deux ont tort. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les contributions du gouvernement et celles des municipalités. La balance de l'intérêt payé par le gouvernement pour l'année 1925-26 est de \$278,562.98 ; celui des municipalités, de \$757,775.30 ; ce qui forme un total de \$1,036,338.28 ; l'entretien et la réfection des routes provinciales et régionales coûtera \$1,279,370.54 au gouvernement et rien aux municipalités ; l'entretien et la réfection des routes en régie coûtera \$562,799.17 au gouvernement et \$17,343.12 aux municipalités ; l'entretien et la réfection des chemins ordinaires de municipalités coûteront aux deux \$207,556.63 ; l'administration coûtera \$175,000 et rien aux municipalités. Donc, le gouvernement aura à payer un total de \$2,803,279.32 et les municipalités, \$1,142,075.02.

Quant aux automobilistes, voici leur part : licences et amendes, \$2,287,177.84 ; taxe sur la gazoline, \$579,399.98, en tout, \$2,866,577.82. (Remarquons ici que les étrangers payent une partie de la taxe sur la gazoline). Donc, quand le gouvernement et les municipalités payent \$3,945,954.37, les automobilistes ne paient que \$2,866,577.82. Différence, \$1,079,376.55.

Voilà en résumé les faits que l'honorable M. Perron a exposés en Chambre. Quoiqu'ils démontrent que la tâche est ardue et que le problème est angoissant, le ministre a la certitude d'en venir à bout. Il n'hésite aucunement à dire que la province, en fonctionnant toujours sur une base d'affaires est capable, sans s'endetter davantage, de dépenser les 250 millions que requiert les 30,000 milles de route qui couvrent notre territoire. Dans dix ans, tous ces réseaux seront terminés et il suffira ensuite d'une part relativement légère de nos revenus pour maintenir les chaussées en bon ordre.

Meli-Melo

La maison natale de Lamartine

M. le Dr Choquette, littérateur québécois a visité, il y a déjà quelques années, la maison natale de Lamartine, à Milly. Cette visite l'a touché profondément car il en parle encore avec une émotion surprenante. De cette visite il a fait le sujet d'une conférence, samedi, au dîner hebdomadaire du Club de Réforme.

M. Honoré Parent, avocat, a présenté le Dr Choquette. Il a établi un parallèle frappant entre le Dr Choquette et Lamartine, tous deux hommes de lettres et politiques.

Le Dr Choquette a écrit plutôt en prose qu'en vers. On ne le dirait pas à l'entendre parler de Lamartine et de la maison qu'il a habitée à Milly.

Tout en parcourant ses notes de voyage de commentaires émus, il a refait avec ses auditeurs, par la pensée naturellement, le voyage jusqu'à Milly, petit village oublié aujourd'hui où l'on a peine à se rendre par un tronçon de chemin de fer.

Et il dit sa joie de sentir, en arrivant à Milly, la caresse de cette glèbe sous son pied et il veut exprimer la sensation nouvelle qui battrait dans sa poitrine à la vue de cette suavité d'églèbe qui emplissait l'air et les champs.

Dans ce milieu Lamartinien, M. le Dr Choquette se sentait bien à l'aise, comme chez lui.

M. Roul Grothé a remercié M. Choquette d'avoir si bien parlé de Lamartine, littérateur et poète. M. Grothé a annoncé pour le 18 avril, une conférence de l'honorable Joseph Edouard Caron, ministre de l'agriculture dans le cabinet provincial.

Coquilles

La Presse-Associée dit avoir relevé, dans une seule nécrologie, les coquilles suivantes :

« C'était un homme de rien (bien).
« Une rapacité peu commune (c'est pacité).
« Pendant vingt-cinq ans il a brailé (brillé), au barreau de notre ville. »

Pensées

— Une tristesse à deux est presque de la joie.

V. Sardou.

— À force d'aller au fond de tout, on y reste.

Taine.

— Une tête sans mémoire est une place sans garnison.

Napoléon 1^{er}.

— Le bonheur a tué des gens que le malheur avait laissé vivre.

A. D'Houdetot.

Le luxe de notre époque

Conférence donnée par M. J.-J. Grignon, chez les Chevaliers de Colomb, le 15 février 1925

(suite)

« Supposons, pour apprécier le rôle du dissipateur, deux valeurs capitales de cent mille francs chacune : l'une sous forme d'usine appartenant au dissipateur, et l'autre, sous forme de café et de sucre, à un négociant quelconque. L'usine est vendue par le dissipateur et achetée par le négociant. Pour cela ce dernier retirera ses fonds du commerce, ne rachètera plus de denrées des lies ; cent mille francs seront retirés de l'industrie commerciale, et cette valeur, remise au dissipateur pour prix de son usine sera transformée par lui en objets consommables et détruits sans retour. Ainsi, de deux capitaux, il n'en reste plus qu'un, et la valeur de l'autre a été détruite, bien qu'elle fût en une substance non susceptible de consommation directe. J.-B. Say dit qu'elle a été détruite parce qu'un capital éparpillé n'est plus un capital. »

Le même traité d'économie énonce ensuite cette vérité non moins claire qu'il faut faire figurer dans le capital dissipé et perdu tous les faux frais, tels que ceux d'annonces inutiles. Je dirai la même chose du capital investi dans la surproduction industrielle, en un mot de tout capital non employé utilement, en n'oubliant pas que l'utilitarisme social ne s'arrête pas à l'industrie et au monde matériel, mais s'applique également au domaine des arts et des sciences.

Mais la jeune école du plaisir ne désarme pas à si peu de frais. « Vous êtes vieux jeu, me dit-elle, voyez donc l'industrie de l'automobile du tourisme, les milliards qu'elle produit. » A quoi je réponds : Encore et toujours de l'inflation malfaisante.

En 1705, époque où l'on commençait à prendre goût aux nouveautés à prétention scientifique, un Anglais, portant le joli nom français de Mandeville, et en mal de gloire ou d'argent, s'avisait de publier le premier volume de paradoxe économique et il le fit de main de maître puisque ce livre traitait ni plus ni moins que de la nécessité du vice à la prospérité de l'Etat. Tout ce dont l'économie politique lui fut gré, ce fut d'avoir rangé le luxe de dissipation dans la catégorie vicieuse et le livre et le bon tapage qu'il fit alors en Europe sont aujourd'hui profondément oubliés. Voilà l'autorité dont peut se réclamer ce que j'appellerai l'école symboliste ou décadente de cette science. Non, pas plus que le lupanar, le luxe illégitime ne peut engendrer rien que d'artificiel, un simulacre de prospérité factice dont la réaction ultime est fatalement condamnée par les lois providentielles à ébranler désastreusement l'équilibre social.

Mais il est temps qu'on se demande à quel point s'est développé ce luxe illégitime que je parais me donner pour mission de juger si vertement.

La réponse, à la rigueur, devrait être dans toutes les bouches. La vie courante, notre ambiance même nous renseigne pleinement. Prenons l'automobile pour exemple. Il y a trente ans, on ne voyait pas, au Canada ni en Amérique, un cheval avec son équipage de promenade par cent personnes ; au-delà de cette proportion, on eût scandalisé par l'exemple de la prodigalité. Aujourd'hui, on voit chez nous un automobile par quinze personnes.

Mais le luxe est un don privilégié par essence, un apanage aristocratique. Que des procédés nouveaux de fabrication vulgarisent un type de véhicule, la passion luxueuse créée immédiatement l'impulsion de l'instinct d'éclatier les rivaux : chacun demande à se signaler par l'achat d'une machine plus somptueuse que celle du voisin. De là le répertoire inépuisable de traits de ridicule décochés avec tant de complaisance contre le type vulgaire : le type Ford (1).

Quel accroissement de dépenses domestiques nous a valu le luxe automobiliste ! J'en appelle à votre expérience de tous les jours pour me dire si le tableau suivant est surchargé.

J'avais un ami, dont j'aimais le talent et qui, à raison de sa jeunesse, en était encore à jeter sa gourme. Il appartenait à cette nombreuse phalange de la classe dirigeante dont le verbe est d'or et l'action de cendre ; pour couper court, d'hommes qui pensent en sages et agissent en fous. De tels hommes finissent parfois, en se rangeant, par donner une valeur réelle. Telle fut la résolution qu'il m'annonça un jour : « J'ai trouvé le salut, me dit-il ; je m'achète un auto. Avec cela impossible de lever le coude et c'est le malheur de ma vie qui disparaît. Je me lie à tout jamais à une existence de stricte économie qui fera la félicité de ma femme, trop ignorée jusqu'ici. »

Vraiment cela tirait les larmes.

Un an après, quelle est la vie de mon ami automobiliste ! Il lève les deux coudes. Il a laissé la pipe comme incommode à bourrer en machine pour fumer sans cesse la cigarette et le tabac lui coûte \$7.00 la livre au lieu de 50 sous. Les randonnées et excursions sportives se succèdent de semaine en semaine, avec escalade à tous les caboulots ; il ne manque pas un bon théâtre de la cité, ni une course de chevaux. Il y a aussi, comme de raison, le voyage aux Etats-Unis, à Sainte-Anne de Beaupré. Mais peut-il décemment figurer dans le monde sans avoir sa villégiature et dans les Laurentides et sur le majestueux Outaouais ? Mais quoi ! convient-il de s'en tenir à ce modèle ancien de véhicule ? Avisons au plus coupant à faire venir l'auto-palais qui nous mettra en posture passable, mais alors construisons un garage à l'avant. A demain l'examen des comptes de réparations, etc. Bref, mon ami, général financier, a réussi à se monter un budget de dépenses qui dépasse du triple son revenu. Avis aux clients.

(à suivre)

(1) Ici, le conférencier a provoqué l'hilarité de l'assistance en racontant un de ces traits :

« L'autorité paternelle, dit-il, s'y heurte elle-même tous les jours. Mon frère, le Dr Grignon, de Sainte-Agathe — je le nomme parce que lui aussi s'est converti et est devenu un adversaire passionné du luxe automobiliste — me disait que, voyant son fils Arthur, célibataire, montrer trop bon cœur en prêtant incontinentement sa machine Ford aux amis, il crut devoir lui faire la leçon, et du ton le plus solennel :

— Voyons, Arthur, tu devrais te rappeler qu'il y a deux choses qui ne se prêtent pas : son automobile et sa femme. Dis-moi, si tu étais marié, prêterais-tu ta femme ?

Et Arthur, terriblement gausseux :

— Si c'était une petite Ford, je crois que je la prêterais.

AUBAINE — 2 couchettes empaillées avec cuivre, double et trois quarts, matelas laine, sommiers, n'ont jamais servi. Vendues à sacrifier. S'adresser à M. Victor Charbonneau, 239, Avenue Laviolette, Saint-Jérôme. Téléphone 228.

Une exquise boutade de Baptiste

Lundi, à la cour supérieure, en cette ville, un cultivateur rendait témoignage dans une cause où il s'agissait d'évaluer le rendement d'une terre de Saint-Janvier. Appelé à parler de sa propre expérience, on lui demanda :

— Prenez vous des notes du revenu de votre terre ?

Il se passa la main au menton : — Des notes, des notes, dit-il, j'en ai pris pendant un an, puis j'ai trouvé que ça payait si peu, la culture, que j'ai lâché d'en prendre.

N'est-ce pas délicieux ? Je demande à nos progressistes de broder là dessus, en paraphrasant quelque peu.

Tant que je ne prenais pas de notes, ça marchait tel quel, mais ça marchait ; on vivait sans trop se plaindre. Il y avait parfois de bons moments et de la gaieté. Mais quand j'ai voulu être trop savant et jouer à l'homme d'affaires, ça s'est gâté. J'ai connu le désappointement, j'ai commencé à prendre goût au grognement. Un peu plus, je devenais un hargneux de profession. Depuis que j'ai abandonné l'inventaire de mes contretemps financiers, je n'en suis pas plus riche, mais la bonne humeur est revenue, je fionne encore une chanson à l'occasion et je ne parle plus de vendre ma terre et d'émigrer aux factoreries de coton américaines.

Tant il est vrai que la plus grande sottise du siècle est d'avoir voulu faire de l'agriculture une opération commerciale à comptabilité scientifique, au lieu de laisser subsister la vieille notion qu'elle tirait son attrait du bonheur que procurent au paysan, une liberté, une indépendance, une pureté et un bonheur de vivre qu'on demanderait en vain aux autres états professionnels mieux partagés du côté de la fortune.

NATURE.

Lettre de France

La voix du bon sens

Il s'en faut que, même dans les partis français de gauche, l'accord soit unanime en faveur de la suppression de l'ambassade française auprès du Vatican.

Il semble parfois que, liée par ses déclarations, la majorité se croit tenue de persévérer dans une voie où elle se heurte chaque jour à des difficultés nouvelles.

D'abord, elle a dû se rendre à l'évidence : la Papauté et la République française ne peuvent complètement s'ignorer. Elles ne peuvent pas se causer. La situation concordataire de l'Alsace-Lorraine — pour ne citer que cette question — leur fait une obligation d'entretenir des rapports permanents. Aussi bien, à l'heure même où la Chambre votait la suppression de l'ambassade, décidait-elle qu'un chef de mission remplacerait désormais, à Rome, l'ambassadeur supprimé.

Chef de mission ! Personnage de moindre importance, évidemment, qu'un ambassadeur et qui risque de manquer de prestige. Il y a là un écueil que le gouvernement paraît avoir aperçu, d'autant mieux même qu'il ne saurait se faire d'illusions : le chef de mission sera amené nécessairement, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, à traiter d'autres questions que les questions relatives à l'Alsace-Lorraine.

Or, le sénateur radical français de Monzie, qui revient de Rome où il a eu plusieurs entretiens avec le cardinal Gasparri et les principaux représentants de la diplomatie vaticane, rapportait à son retour un joli mot du secrétaire d'Etat :

— Oui, oui, disait le cardinal en parlant du futur chef de mission, ce monsieur viendra me voir une fois, deux fois, trois fois, pour me parler des seules affaires d'Alsace-Lorraine. Mais la quatrième fois, au moment de s'en aller, il me jettera négligemment : « A propos, à Beyrouth... »

Pardon, cher monsieur, Beyrouth n'est pas en Alsace-Lorraine. Hé oui, Beyrouth n'est pas en Alsace-Lorraine, et pourtant un représentant de la France auprès du Vatican doit pouvoir y parler librement, et avec autorité, de Beyrouth et autres lieux où des intérêts français sont à défendre.

Aussi certains journaux commencent-ils à publier des notes d'après lesquelles la mission française à Rome aurait une importance toute particulière, comme l'attesterait la haute personnalité qui serait appelée à la diriger.

On conçoit que le groupe de la gauche démocratique du Sénat, groupe de la majorité gouvernementale, dans une préoccupation de franchise et de netteté, ait émis le vœu que l'ambassade soit supprimée, ou maintenue si elle est nécessaire ; pas de demi-mesure ! Comme dit la maxime populaire, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

Cette idée fait son chemin dans beaucoup d'esprits de la gauche. M. Cillaux que le cartel gouvernemental faisait l'autre jour, passer pour être absolument favorable au maintien de l'ambassade M. Jacques Duboin, député d'Alsace, vient de publier un article où il prend position dans le même sens. Il n'est pas jusqu'au chef du parti socialiste, M. Léon Blum, qui n'ait déclaré, au cours du débat parlementaire sur l'ambassade, que son parti et lui ne soulevaient pas d'objection fondamentale contre celle-ci. Si nous en demandons pourtant la

suppression, expliquait-il, c'est uniquement parce qu'elle fut rétablie, en 1920, par le Bloc national, notre adversaire vaincu.

Bi-n pauvre argument, quand il s'agit d'une cause qui domine de très haut tous les partis. La politique de représailles pourrait-elle donc mettre en échec un si évident intérêt national ? Ah ! si la voix de la justice et de la raison, qui se fait entendre déjà dans l'intimité de consciences nombreuses, osait enfin dominer celles d'un étroit préjugé, d'une fausse discipline et, chez certains, hélas ! d'une passion sans grandeur qui rappelle les plus mauvaises heures d'un passé vieux de vingt ans !... Il est encore temps. Mais il n'est que temps.

X. Y. Z.

— Nous publierons la semaine prochaine, un article de Claudé Bacle sur Anatole France.

La publicité dans le détail

La publicité par circulaires, lettres, affiches, etc.

Après l'étalage en vitrines, il est une autre publicité que tout détaillant peut faire, sans trop obérer son budget. Nous voulons parler de celle qui se fait par circulaires, lettres, affiches, etc.

Le circulaire est déjà et généralement employée dans toutes les parties du pays. Elle est particulièrement efficace dans les localités où les marchands peuvent difficilement annoncer dans les organes régionaux, soit qu'il n'en existe pas encore, ou que les taux soient trop élevés pour les moyens du marchand.

Son coût en est très modique, à la portée de toutes les bourses. On y fait entrer tout ce que l'on veut, mais nous conseillons fort de ne pas l'encombrer, et de ne s'en servir que pour attirer l'attention de la clientèle sur certaines lignes en particulier, que l'on peut offrir à des prix avantageux. Distribuée à propos, à tous les consommateurs d'une localité, il est très rare que la circulaire ne rapporte pas au centuple ce qu'elle a coûté. Elle est en plus un moyen fort recommandable d'attirer l'attention de ceux qui ne la connaissent pas sur l'établissement où l'on peut offrir la marchandise à des conditions aussi avantageuses. La circulaire a débarrassé bien des marchands-détaillants d'articles qui menaçaient de traîner sur les rayons ; elle en a fait vendre d'autres qui n'étaient pas même annoncés, mais, mieux que tout cela, elle leur a attiré de nouveaux clients, qu'il ne tient qu'à eux de conserver.

La publicité par affiches est aussi bonne pour le marchand-général de campagne que pour le détaillant des villes. Lorsque l'on voyage par nos campagnes, l'œil est souvent frappé par les énormes affiches invitant le passant à acheter dans telle ou telle grosse maison de commerce de la grande ville, mais on n'en voit jamais qui apprennent que, dans le village, que l'on va traverser bientôt, M. X... ou Y... tient un magasin très achalandé où l'on peut se procurer tout ce dont on a besoin. Pourquoi cette abstention absolue ? Ignorance ou inertie des détaillants de campagne qui laissent cette clientèle-touristique, si riche et si généreuse, passer à leurs portes, sans même chercher à l'attirer, au passage. Il est possible que le gouvernement provincial fasse bientôt disparaître toutes les grandes affiches, le long des grandes routes, mais il ne peut empêcher les détaillants de campagne d'afficher à leurs portes et le long des routes communales. C'est un moyen de publicité qui ne coûte pas cher et qui peut rapporter gros. On a tort de le négliger. L'affiche a fait connaître maints produits au monde entier. Elle peut faire connaître l'établissement d'un simple détaillant dans un rayon de plusieurs milles et y attirer bien des clients de passage qui, si l'on sait s'y prendre, se transforment souvent en clients fidèles et constants.

Il y a aussi les lettres directes et indirectes. Elles s'imposent pratiquement lorsqu'un marchand s'établit dans une nouvelle localité. Il tient à faire connaître à tous qu'il se met à leur disposition et qu'il a en mains un stock de tout premier ordre. Il peut le faire par circulaire, mais il arrive quelquefois que la circulaire ne pénètre même pas dans la maison où on la dépose ; d'autres fois, ceux chargés de la distribuer font ce travail plus ou moins bien. Elle perd donc une partie de sa valeur publicitaire. Avec une lettre, le danger est moins grand de ce côté. Préparée avec soin, mise sous enveloppe, elle manque rarement son but. La curiosité qu'elle éveille attirera au nouveau magasin bien des étrangers. Il appartient alors au marchand de les retenir en leur démontrant qu'il tient encore plus qu'il n'a promis. Fait à propos, l'envoi d'une telle lettre a contribué à créer de nombreuses et fidèles clientèles.

D'autre part, si l'on envoie une de ces lettres et qu'on discontinuie ensuite, mieux aurait fallu ne pas commencer du tout. Il

HOTEL PLACE VIGER

GARE VIGER, MONTREAL

L'Hôtel qui a gardé son cachet bien français, la bonne cuisine canadienne. Prix modérés. Personnel bilingue.

PACIFIQUE CANADIEN

Si vous êtes indécis ou passer vos vacances, oet été, nous pourrions vous conseiller à ce sujet.

LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE
Dans l'affaire de CHARLES CHABOT, épicière, Sainte-Agathe des Monts.
Sera vendu par échantillon public à la porte de l'église de Sainte-Agathe des Monts, VENDREDI le DIX SEPT avril 1925 à 130 heures p.m., l'actif immobilier suivant, savoir :

Un emplacement avec les bâtisses y érigées, connu et désigné au plan et livre de renseignements officiels de la paroisse de Sainte-Agathe des Monts, comme étant une partie du lot numéro onze A (Pr-11) dans le quatrième rang du canton de Berthier, mesurant cinquante cinq pieds de large par cent trois pieds de profondeur, plus ou moins, borné en front par la rue Saint-David, en profondeur par P. C. B. H. m. ou représentants, d'un côté par Gedeon Côté ou représentants et d'autre côté par Dame Michel Leduc ou représentants.

La vente sera faite pour argent comptant et sera soumise aux hypothèques qui affectent ledit immeuble. L'acheteur devra payer 1% de droits d'encaissement et 2% pour le compte du sheriff et plus du prix de l'enchère. Pour autres informations s'adresser à HERMAS PERKINS Syndic

Bureau de P. évost & Perras,
50 rue Notre-Dame ouest,
Montréal.

Armand Filion

Propriétaire de scierie
Manufacturier de
Portes et Fenêtres
Entrepreneur général

Téléphone 126 SAINT-JEROME

LAFOND & LAROSE

Comptables public, Liquidateurs Administrateurs

Attention spéciale donnée à la collection dans tout le Canada.
Main 1083 — B. P. 415

7, rue Notre-Dame ouest MONTREAL

LAURENT DUBOIS

Agent général d'assurances

61 rue Labelle,

T. Porte voisine de M. Ovide Lazon
T. Bell No 214 SAINT-JEROME**LAVERY & DEMERS**

AVOCATS ET PROCUREURS

Tél. Main 4472

19, rue Saint-Jacques — MONTREAL

Loi commerciale, civile et criminelle
Succursales : Sainte-Agathe des Monts,
Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Longueuil**A.-C. HUOT**

MARCHAND GENERAL

Epicerie, Provisions, Peinture,
Ferrerie, Huile, Vitres, &c.Bonne choix d'articles en aluminium
à des prix relativement bas.Avant d'acheter vos peintures
voyez nos prix pour des produits de
première qualité.

Satisfaction garantie.

PHONE 123

219, rue St-Georges, St-Jérôme

C.A. Lorrain & Fils

Agents généraux d'assurances

et Automobiles Dodge

Téléphone 58

312 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

REPRESENTANTS actifs visitant
constructeurs, mécaniciens, sont deman-
dés dans principales villes du Canada par
fabrique française de plaques gravées.
Ecrire : Etablissement de Gravures Chi-
miques, Besançon (France).

Hotel Lapointe

SAINT JEROME, P. Q.

Vous offre le confort du foyer.

25 chambres avec eau courante
chaude et froide, à l'année.

Bains privés.

Salle d'échantillons.

Garage chauffé.

Spacieuse salle à manger

Cuisine de choix

FRED LAPOINTE, propriétaire

SES NERFS**SONT MIEUX**A grandement bénéficié du
Composé Végétal de
Lydia E. Pinkham

Chatham, Ont.—"Je commençai à
affaiblir après la naissance de mon
deuxième bébé, et l'empirai jusqu'à
ne plus pouvoir faire mon travail
domestique, et l'état de mes nerfs
était tel que j'avais peur de res-
ter seule en tout temps. J'ai eu une
servante un an, avant de pouvoir
reprandre mon blanchissage. Une
amie me parla du Composé Végé-
tal de Lydia E. Pinkham, et j'en
pris quatre bouteilles. Mon bébé
est né le 4 septembre, 1922, et je
fais encore mon ouvrage et mon
blanchissage. Cependant, je ne me
sens pas toujours bien, vu les fati-
gues que mon bébé me donne. Mais
je me sens très bien lorsque je
puis me reposer. Je prends encore
le Composé Végétal et continuerai
jusqu'à parfait rétablissement. L'é-
tat de mes nerfs est meilleur et je
reste seule, le jour ou la nuit, sans
aucune crainte. Vous pouvez utili-
ser cette lettre comme témoignage
et je répondrai aux lettres des fem-
mes, s'informant du Composé Végé-
tal."—Mme Charles Carson, 27
rue Forsythe, Chatham, Ont.

Mme Carson est prête à écrire à
toute fille ou femme souffrante.

Le sang pauvre—les nerfs débiles, une
mauvaise santé se traitent avantageu-
sement par l'emploi des

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Mme PHILIPPE DORE,
Ste-Agathe des Monts, P. Q.

"Durant deux ans, j'ai
souffert de mauvaise diges-
tion et de douleurs internes
qui m'enpêchaient souvent
de vaquer à mes occupations.
J'étais nerveuse et morose
parce que ce que j'avais fait
pour améliorer ma santé ne
m'avait pas réussi. C'est
après avoir employé les Pi-
lules Rouges, qui m'avaient
été recommandées par une
voisine, que j'ai commencé à
mieux digérer et que mes
forces se sont accrues. Pen-
sant ensuite ma santé s'est
rétablie". Mme Philippe
Dore, Ste-Agathe des Monts,
P. Q.

"J'avais eu plusieurs ma-
ladies prématurées à cause
de ma faiblesse et mon mé-
decin m'avait recommandé
de ne rien négliger pour aug-

menter mes forces; il m'a-
vait lui-même donné des re-
mèdes; j'en avais pris d'au-
tres aussi et j'ai trouvé que
les Pilules Rouges furent ce-
lui qui m'a le mieux réussi.
Une vieille parente me les
avait recommandées et je
l'en remercie". Mme Patrice
Cormier, 150, Parker, Gar-
dener, Mass.

"J'ai employé les Pilules
Rouges et je n'en saurais
dire trop de bien. Elles ont
dissipé la faiblesse qui m'ac-
cabait depuis des mois, ont
fortifié mes nerfs, tonifié
mon estomac et fait cesser
les brûlements, les gonfle-
ments que provoquait une
digestion lente et pénible.
Je leur dois donc la santé
dont je jouis aujourd'hui".
Mme Pierre Ricard, 182, rue
St-Bernard, Québec.

CONSULTATIONS
GRATUITES. Les méde-
cins de la Compagnie Chi-
mique Franco-Américaine
donnent des consultations
gratuites à toutes les femmes
qui viennent les voir ou qui
leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes
Pâles et Faibles sont en vente chez tous
les marchands de remèdes et sont sans
contredit le remède le meilleur marché.
N'acceptez jamais de substitution; voyez
à ce qu'on vous donne les véritables Pi-
lules Rouges de la Compagnie Chimique
Franco-Américaine. Si vous ne pouvez
vous les procurer dans votre localité,
écrivez-nous, nous vous les enverrons sur
réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL

FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle

vendu un certificat garantissant pleine

et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES

RONDES, HORLOGES, CHARBON

DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à

des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère

qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,

Agle des rues St-Georges et Ste-Ann

SAINT-JEROME

**Laissez les Petits Prendre
leurs Ebats s'ils Portent
des Chaussures Sisman**

Le jeu est une

source de

santé pour les

garçons et les

filles. Pourvu que

leurs pieds soient

toujours chauds,

secs et protégés par de bonnes

chaussures solides.

Achetez-les des Chaussures

"de tous les jours" SISMAN, pour enfants,

et le problème du jeu à l'extérieur sera résolu.

Les Chaussures SISMAN durent un plus

grand nombre de mois, parce que leurs

semelles sont faites de cuir solide, que leurs

empeignes sont fortes et qu'elles s'adaptent

bien au pied.

La marque SISMAN est apposée sous la semelle,

ainsi que sur une étiquette attachée. Demandez à

votre fournisseur de vous les montrer.

Adresse à Montréal : A. L. JOHNSON

709 Edifice Read, 45 Rue St. Alexandre, MONTREAL, QUE.

CHAUSSURES SISMAN

"Maintenant Fabriquées pour tous les Membres de la Famille"

F35

**Ses amis la
croyait condamnée**

"J'étais profondément épuisé après la grippe, une pneumonie, une pleurésie," écrit Mme. Baxter.

Une grippe tout seule c'est assez mal, mais une grippe avec une pneumonie et une pleurésie c'est presque toujours fatal. Même la grippe après avoir suivi son cours laisse le système dans un état de faiblesse, de dépression, de nervosité et d'épuisement, mais rares sont ceux qui peuvent passer au travers d'une grippe, d'une pneumonie et d'une pleurésie. Rien d'étonnant que Mme. Baxter ait été comptée perdue par les médecins quand elle avait une grippe, une pneumonie et une pleurésie. Rien d'étonnant à ce qu'après ces terribles maladies elle fut profondément épuisée. Le miracle c'est qu'elle put récupérer. Mais laissons Mme. Baxter raconter elle-même son histoire. "Je veux vous dire ce que le Carnol a fait pour moi et les miens. J'étais très épuisée après une grippe, une pneumonie et une pleurésie. Ma sœur me conseilla de prendre du Carnol. Elle s'en était servie avec plein succès pour elle-même et sa fille. A présent j'ai pris cinq bouteilles de Carnol et je puis dire que je n'ai jamais été mieux de ma vie. Ma fille en prend aussi ce printemps comme tonique. J'ai conseillé à une voisine d'en faire prendre à sa fille qui souffre de bronchite depuis sa naissance, et elle se guérit. Nous n'avons tous que du bien à dire de votre remède merveilleux, nous ne souhaitons qu'une chose qu'il fasse autant de bien aux autres qu'il en a fait à moi et aux miens. Longue vie à Carnol!"—Mme E. E. Baxter, R.R. No. 2, Comté de St. Jean, N.B.

Le Carnol est un superbe tonique et produit des résultats merveilleux dans tous les états de faiblesse et d'épuisement, parce que les ingrédients sont les meilleurs reconstituants des tissus, des nerfs et du sang. Il est connu de tous les médecins. Vous en trouverez tous les détails dans la circulaire accompagnant chaque bouteille de Carnol. 6-24

Elie Meunier

MANUFACTURIER

Portes, Chassis,

Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé

Tournage, Découpage, etc

Ancienne manuf. Limoges, près du J. moulin à farine Jules Drouin

SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est pu-
blié à Saint-Jérôme, par J.-E. Pré-
vost, éditeur-propriétaire.

**Cafe "VICTORIA"**

HENRI se plaignait toujours de ses pieds et des longues marches de sa maison à l'usine sur le dur ciment des trottoirs et de la route.

Un jour qu'il était plus fatigué et que ses pieds lui faisaient plus mal que d'habitude il vit passer un homme qui pédalait sans effort.

"Il est plus facile d'aller à Bicyclette qu'à pied" se dit Henri, et pendant toute la journée cette idée lui trotta dans la tête.

Le soir, en sortant du travail, il s'arrêta chez un agent de C.C.M. et après avoir examiné les différents modèles choisit celui qui lui convenait le mieux.

Depuis, Henri n'a plus mal aux pieds et il ne se plaint plus. Au contraire, il dit à tout le monde qu'il ne s'est jamais mieux porté depuis qu'il s'est mis à faire de la bicyclette.

Il dit également qu'il se rend plus vite à son travail—que ses chaussures lui durent plus longtemps—que sa bicyclette lui fait gagner beaucoup de temps.

Si vous parlez à Henri, il vous dirait ce qu'il pense du Pédalier Triplex C.C.M.—cette merveilleuse source de pouvoir qui répond à la plus légère pression sur les pédales et qui rend le roulement des C.C.M. si moelleux et si facile.

Il vous montrerait le solide et puissant cadre en Tubes Anglais sans joints —le brillant nickelage qui ne se rouille jamais grâce à une première couche de cuivre—l'email resplendissant qui a été cuit sur une couche d'anti-rouille pour lui permettre de résister à la pluie et à toutes sortes de mauvais temps—la nouvelle Pédale Gibron avec son cadre en aluminium à l'épreuve de la rouille —et le Frein Hercules C.C.M. qui permet d'aller si légèrement à une roue libre, qui est si puissant et tellement plus léger que l'ancien modèle latéral.

L'agent C.C.M. de son côté, vous donnera volontiers des renseignements sur la C.C.M. et vous montrera avec plaisir les nouveaux modèles—le Standard, le Special, le Sport, le C.C.M. Flyer et le modèle à Barre Coarbee.

Les prix ont encore été réduits. Ils sont maintenant de \$20 à \$25 inférieurs aux plus hauts prix. Les plus grandes valeurs depuis la guerre.

Bicyclettes C.C.M.

RED BIRD—MASSEY—PERFECT

CLEVELAND—COLUMBIA

Fabriquées au Canada par

Canada Cycle & Motor Company, Limited

Montréal, Toronto, WESTON, Ont. Winnipeg Vancouver

Fabricants de Bicyclettes Canadiennes de Haute Qualité depuis 26 ans.

Aussi de JOYCYCLES C.C.M.—Les Bons Tricycles qui roulent bien

Fr.303

Le
Pédalier
Triplex
C.C.M.
fait mieux
pédaler